Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 9 (1895)

Artikel: Généalogies genevoises

Autor: A.CH.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-744857

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vayer que nous reproduisons dans ce numéro des *Archives héraldiques*, page 21.

Nous ajouterons à propos de l'ex-libris Arregger qu'il confirme un passage du récent article de M. de Mülinen sur « Une famille bernoise éteinte » (Janvier page 2) lorsqu'il dit que l'usage de choisir des saints pour tenants était très répandu. Le chevalier Arregger dont le prénom est Laurent a mis ses armes sous le patronage de St-Laurent, reconnaissable au gril qu'il tient dans la droite.

Jean GRELLET.

GÉNÉALOGIES GENEVOISES

Galiffe. — *Notices généalogiques sur les familles genevoises.* Tome VII, par Louis Dufour-Vernes, Eugène Ritter et quelques collaborateurs. Genève, J. Jullien, 1895. Un volume in-8° de VII chap. et 567 pages.

L'œuvre commencée en 1829 par J.-A. Galiffe et reprise en 1884 par MM. Dufour-Vernes, Ritter et Reverdin est en pleine prospérité. Elle vient de s'augmenter d'un septième volume, qui porte à près de cinq cents le nombre des familles genevoises dont la généalogie a été publiée. La réimpression du quatrième volume, épuisé et devenu introuvable, va être entreprise et sera sans doute suivie de l'apparition d'un huitième volume.

On sait que les familles genevoises sont d'origines très diverses ; à ce point de vue le nouveau volume donne une image assez juste de la population genevoise. Il contient, en effet, treize familles originaires de Genève ou de ses environs immédiats, six de la Savoie, quatre du canton de Vaud (Ador, de Bontems, Clavel et Long) une du Valais (Du Commun) et deux de Neuchâtel (Lambercier et Ramu). L'Italie est représentée par sept noms, l'Espagne, le Portugal et les pays de langue allemande chacun par un ; la France par trente ; enfin les familles Monet et Richard sont sans origine connue.

Au point de vue de leur importance historique mentionnons les anciennes familles patriciennes Piaget et Savyon et l'important travail de M. Dufour sur les Choudens. M. Ritter nous donne des détails piquants sur les revendications d'une famille qui prétendait descendre des ducs de la Trémoïlle et accusait les autorités genevoises de lui avoir soustrait ses papiers.

Comme exactitude et bienfacture le nouveau volume ne le cède en rien aux précédents ; nous nous permettrons cependant une critique au point de vue héraldique : les armoiries de plusieurs familles ne sont pas indiquées, et cela systématiquement de la part de quelques collaborateurs. A notre avis l'auteur d'une généalogie ne doit pas se reposer pour ce soin sur les armoriaux publiés ou non ; par les recherches qu'il est obligé de faire il aura sous les yeux des cachets que les héraldistes purs ne sauront ou ne pourront rechercher ; en outre, lui seul est à même de distinguer entre les diverses familles de même nom et d'attribuer à chacune les armoiries qui lui appartiennent.

On a reproché aux généalogistes genevois de pousser la conscience jusqu'à l'excès. C'est parce qu'ils ambitionnent de faire une œuvre définitive qu'ils craignent d'omettre le moindre détail et enregistrent jusqu'aux enfants mort-nés ; si ceux-ci n'ont pas eu d'existence réelle,

ils ont eu au moins une existence d'état-civil et leur omission serait une lacune.

Une des principales utilités des généalogies est de fournir des renseignements pour les biographies, aussi devrait-on donner le *curriculum vitæ* détaillé des individus dont on s'occupe, notamment l'énumération complète et les dates des fonctions qu'ils ont remplies.

Il serait bon également de renvoyer le lecteur aux biographies publiées, souvent très rares ou disséminées dans des périodiques que l'on ne lit plus. A. Ch.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE

Les membres du groupe de Neuchâtel se sont réunis le 25 février, à 8 h. du soir, en séance ordinaire de travaux. A cette occasion le Comité rend compte des démarches faites pour procurer aux *Archives héraldiques* de nouveaux collaborateurs et un plus grand nombre d'abonnés. Sur ce dernier point il y a beaucoup à faire encore. La mort de M. Tripet a été suivie de désabonnements plus nombreux qu'on ne s'y était attendu et il est probable que l'allocation de la Société pour couvrir le déficit du journal devra cette année dépasser les prévisions.

Depuis la dernière assemblée générale le Comité a enregistré l'adhésion comme membres de la Société de MM. François Doge, député à la Tour-de-Peilz, Chs Lang-Schleuninger, à Zurich, Pierre de Meuron, à Neuchâtel et Louis Bron, à Genève.

M. le Président fait lecture de deux notes de M. Max de Diesbach. La première rectifie une erreur de Warnecke au sujet des armes et du nom des Barons d'Estavayer.

La seconde soulève la question intéressante de savoir si les preuves qui fait ont admettre les armes de la maison d'Asnens dans les salles des Croisades sont suffisantes. M. de Diesbach fait d'autre part des réserves sur la qualification de *Neuchâteloise* donnée par M. Junod à cette famille de l'ancien pays de Vaud. Il est fait lecture également d'une communication de M. Choisy sur le VIIe vol. des généalogies genevoises, récemment paru, ainsi que de notes de MM. Rahn et Walter-Anderegg, qui prendront place dans les prochains numéros des *Archives*.

M. Jean de Pury propose que la Société cherche à faire exécuter une reproduction de deux blasons peints en tête de vieux missels de la Bibliothèque de Fribourg et provenant de la Collégiale de Neuchâtel. Ces peintures très bien conservées représentent les armes du prévôt de Neuchâtel Pierre de Pierre (1509), surmontées de la mître et de la crosse.

M. Samuel de Perregaux fait circuler un intéressant plat d'étain portant les armes de la famille de Gaudot et provenant de l'abbaye de tir de Couvet.

M. Jobin communique un armorial manuscrit de l'ancien évêché de Bâle par M. Philippe. Cet ouvrage très curieux et inconnu jusqu'à présent est immédiatement noté pour figurer en son lieu dans la *Bibliographie héraldique* en voie de publication.

A ce propos M. le Président présente à la Société la première feuille imprimée de la *Bibliographie*. Cet ouvrage où une matière con-